

RAPPORT D'EXPERTISE POUR LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

12 février 2013

**Les manifestations
comme moyen d'expression politique**

Marcos Ancelovici

Professeur adjoint
Département de sociologie
Université McGill
855 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, QC H3A 2T7
Canada

Nous travaillons sur les mouvements sociaux depuis près d'une vingtaine d'années et enseignons cette matière depuis cinq ans à l'Université McGill. Nous avons en effet d'abord étudié le mouvement syndical au Chili dans le cadre d'une maîtrise en science politique à l'Université de Montréal et, ensuite, les relations entre le mouvement syndical et le mouvement altermondialiste français dans le cadre d'une thèse de doctorat en science politique au Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux États-Unis. Depuis, nous avons également étudié les campagnes menées par le mouvement anti-sweatshop au Canada, aux États-Unis et en Europe (France, Pays-Bas et Espagne) ainsi que la vague récente de mobilisations contre l'austérité et les inégalités en Europe (notamment en Espagne, avec les « Indignés ») et en Amérique du Nord (notamment à Montréal en suivant l'occupation du Square Victoria durant l'automne 2011). Nous co-organisons d'ailleurs un colloque sur les mobilisations dans un contexte d'austérité qui aura lieu à l'Université de Montréal les 21 et 22 février prochains. Enfin, nous sommes en train de coordonner un ouvrage collectif sur la dynamique de la grève étudiante de 2012 au Québec, à paraître en 2014.

Par conséquent, notre expertise s'appuie non seulement sur une maîtrise de la littérature spécialisée sur les mouvements sociaux mais aussi sur une vaste expérience de recherche de terrain. Cette dernière se base sur un ensemble de méthodes qualitatives qui ont fait leurs preuves : des entretiens semi-dirigés avec des militants et militantes, de l'observation participante et de l'ethnographie lors de manifestations, de rassemblements, d'assemblées et de réunions militantes, des sondages durant des manifestations et des occupations ainsi que des recherches d'archives d'organisations (pour une présentation de ces méthodes, voir Blee et Taylor 2002; Combes et al. 2011; Klandermans et Staggenborg 2002; Lichterman 1998; Martin 2010; Mayer, Favre et Fillieule 1997; Tilly 2010). Bien qu'il ne touche pas directement à leur objet empirique, le présent rapport s'inspire de nos recherches précédentes.

Nous avons reçu le mandat de la Ligue des droits et libertés d'écrire un rapport d'expertise sur les manifestations comme moyen d'expression de revendications dans le cadre de mouvements sociaux. À cette fin, ce rapport comporte deux volets. Le premier volet porte sur les origines, l'évolution, la dynamique et les objectifs des manifestations comme moyen d'expression dans le cadre d'actions menées par les mouvements sociaux. Bien que la grande majorité des études spécialisées sur ce sujet traitent des États-Unis et de l'Europe de l'ouest, leur

propos s'applique au Québec¹. Le second volet se concentre sur les manifestations au Québec en général et sur celles organisées par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) en particulier. Pour mettre ces dernières en contexte, nous ferons référence à quelques grandes manifestations qui ont marqué le Québec.

1) LES MANIFESTATIONS COMME MOYEN D'EXPRESSION

La manifestation est peut-être le mode d'action collective le plus emblématique des mouvements sociaux. On ne peut imaginer un mouvement social—qu'il s'agisse du mouvement ouvrier, du mouvement des femmes, du mouvement pacifiste, du mouvement des droits civiques, du mouvement écologiste, du mouvement altermondialiste, etc.—sans immédiatement avoir en tête des images de cortèges, de banderoles et de drapeaux, des échos de slogans et de consignes. Bien que tout cela semble aujourd'hui aller de soi, il convient de rappeler, pour commencer cet exposé, que la manifestation et les mouvements sociaux sont avant tout des phénomènes historiques qui accompagnent la consolidation de l'État moderne et de la démocratie libérale.

Répertoire d'action et mouvement social

Selon le sociologue Charles Tilly (1978; 1983; 1995; 2008), à tout moment dans l'histoire, le comportement public de la population est conditionné par un répertoire donné d'action collective. Ce dernier renvoie à l'ensemble des manières d'agir collectivement de façon routinière qui existe à un moment précis dans un lieu précis. En d'autres termes, les routines qui guident notre façon d'agir collectivement ne sont ni intemporelles ni désincarnées. Elles sont historiquement situées et évoluent donc au gré des transformations sociales, politiques et culturelles.

D'après Tilly, les mouvements sociaux et la manifestation font leur émergence et commencent à devenir routiniers en Europe vers la moitié du 19^{ième} siècle. Bien évidemment, la population s'engageait dans des luttes collectives avant le 19^{ième} siècle. Qu'on pense aux insurrections paysannes et aux révolutions bourgeoises des 17^{ième} et 18^{ième} siècles en Grande-

¹ Il n'existe pas d'études quantitatives longitudinales des manifestations au Québec et au Canada. Aussi, nous nous contentons ici de transposer les résultats d'études menées dans d'autres pays et dont les conclusions nous semblent pertinentes.

Bretagne et en France. Cependant, avant la moitié du 19^{ième} siècle, les modes d'action collective qui prédominent sont locaux et de courte durée : « émeutes » de la faim suite à une augmentation du prix du blé, occupation de champs pour saisir les récoltes, saccages de propriétés privées, charivari pour harceler des notables, expulsion des collecteurs d'impôts, destruction de machines. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du 19^{ième} siècle, soit dans la lignée des révolutions de 1848, qu'un nouveau répertoire d'action se cristallise au point de modeler, encore aujourd'hui, la politique moderne. Ce répertoire se constitue autour de la consolidation de l'État-nation et des institutions libérales ; il est donc *national* plutôt que local, ce qui implique que les actions—rassemblements, grèves, manifestations—soient coordonnées entre plusieurs localités et prennent souvent pour cible le gouvernement. De même, ce répertoire acquiert une *autonomie relative vis-à-vis de l'État* en ce sens qu'il est développé et articulé par des organisations de la société civile. Enfin, il se nourrit de *l'expansion des droits et libertés démocratiques* et contribue directement au développement de la sphère publique : lorsque des groupes de citoyens et des organisations commencent à tenir régulièrement des rassemblements publics pour discuter d'enjeux politiques, appuyer un candidat aux élections ou mettre de l'avant des revendications, ils font non seulement usage de leurs nouveaux droits mais redéfinissent aussi les frontières de l'espace public et les modes d'action légitimes. C'est ce nouveau répertoire d'action qui permet l'émergence des mouvements sociaux tels que nous les entendons aujourd'hui. Dès leurs débuts, ceux-ci sont à la fois le produit et le moteur de la démocratie.

Nous suivons ici la définition d'un mouvement social que proposent les sociologues Charles Tilly et Sidney Tarrow. Bien qu'un peu longue, celle-ci vaut la peine d'être citée entièrement :

Le mouvement social associe : (1) une campagne durable de revendications ; (2) un ensemble de représentations publiques telles que cortèges, rassemblements, manifestations, création d'associations spécialisées, réunions, déclarations, pétitions, envois de lettre, lobbying ; (3) l'expression ostentatoire de la dignité, de l'unité, de la masse et de l'engagement par des moyens tels que le port de certaines couleurs, de badges ou d'insignes, le défilé discipliné, les slogans scandés en chœur et les rassemblements devant les bâtiments publics. Il puise ses forces dans (4) les organisations, réseaux, traditions et solidarités qui nourrissent toutes ces activités et que nous appelons *bases* du mouvement social. Or non seulement cette configuration (campagne, représentations, affichage ostentatoire), aussi familière qu'elle soit devenue aux citoyens des pays occidentaux, ne remonte qu'à quelques siècles, mais elle est encore rare ou inexistante dans une bonne partie du monde contemporain (Tilly et Tarrow 2008: 27).

Plusieurs éléments se démarquent de cette définition. Tout d'abord, un mouvement social suppose que l'action collective *dure dans le temps*. Deuxièmement, un mouvement social est *orienté vers le public* : il se déploie publiquement pour interpeler non seulement l'État mais aussi la population ou certains acteurs sociaux en particulier. Troisièmement, il est toujours autant *instrumental* dans ses visées qu'*expressif* dans sa pratique. Quatrièmement, un mouvement social ne se réduit jamais à une seule organisation ni même à un petit groupe d'organisations : tout mouvement social compte une *multitude* d'organisations—certaines formelles et d'autres informelles et éphémères—qui sont dans un rapport de coopération et de compétition, de réseaux sociaux submergés et transversaux et une masse fluide de participants non-affiliés qui rendent tout traçage de frontières illusoire. Il est impossible de dire avec exactitude où commence et où finit un mouvement social ; tout au plus peut-on essayer d'en cerner les manifestations publiques.

Enfin, nous voudrions ajouter un cinquième élément absent de la définition de Tilly et Tarrow citée ci-dessus mais présent dans d'autres de leurs travaux (voir, par exemple, Tarrow 1998; Tilly 1978), à savoir la dimension *extra-institutionnelle* et *non-conventionnelle* d'une bonne partie des modes d'action utilisés par les mouvements sociaux. *Extra-institutionnelle* car ces derniers n'ont pas accès aux canaux institutionnels et au processus de prise de décision de l'État ainsi qu'aux ressources qu'un tel accès suppose. *Non-conventionnelle*, ensuite, parce que les mouvements sociaux ne s'appuient pas, précisément, sur des mécanismes clairement établis pour mettre de l'avant des revendications et faire valoir des intérêts. En ce sens, les organisations de mouvements sociaux sont différentes des groupes d'intérêt et des partis politiques, qui, eux, œuvrent généralement dans les limites du cadre institutionnel dominant et utilisent des modes d'action correspondants: dons financiers, lobbying, tables de concertation, commissions, campagnes de sensibilisation, élections, etc. (ce qui n'empêche pas qu'en certaines occasions, des acteurs institutionnels participent à des mouvements sociaux, comme, par exemple, lorsqu'un parti politique appelle à manifester pour une cause environnementale).

Les dimensions extra-institutionnelle et non-conventionnelle sont donc liées l'une à l'autre. C'est parce que les mouvements sociaux sont exclus des institutions qu'ils sont amenés à utiliser des modes d'action non-conventionnels. Afin de compenser leur manque de ressources institutionnelles et réussir à être écoutés par les élites et l'État, les mouvements sociaux vont chercher à perturber l'ordre public et obtenir ainsi une couverture médiatique qui leur donnera

une existence et une reconnaissance publiques. Comme le souligne Lipsky (1968), la protestation et la rue sont leur principale ressource (voir aussi Fillieule et Tartakowsky 2008: 13, 133).

La manifestation et le « moment manifestant »

La manifestation de rue—ou la « stratégie de la rue », pour reprendre l'expression d'Olivier Fillieule (1997)—est, historiquement, le mode d'action privilégié des mouvements sociaux². Ses principales caractéristiques en font une alternative ou un complément aux urnes et aux couloirs du pouvoir. Selon cette logique, les manifestations de rue ne sont que la continuation de la politique sous d'autres formes. Elles s'inscrivent dans un continuum de modes d'action politique qui inclut la plaidoirie, les pétitions, le boycott, la grève, le vote, adhérer à un parti, etc. (Favre 2009: 345).

Dans sa définition la plus générale, une manifestation de rue peut être définie comme toute « occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques » (Fillieule 1997: 44). La manifestation se distingue par son *rapport à l'espace* ; celui-ci doit être ouvert afin de pouvoir permettre l'interpellation du public et des responsables politiques. Les rassemblements politiques qui se tiennent dans des espaces fermés ne sont donc pas des manifestations au sens strict du terme (Fillieule et Tartakowsky 2008: 15). Mais la manifestation ne fait pas que se dérouler dans un espace public ; elle se déroule aussi dans un espace public qui est situé, en ce sens qu'il prend la forme matérielle d'un lieu précis. En effet, toutes les rues et tous les lieux ne se valent pas ; ils sont investis de sens, de symbolisme et parfois d'affect (Auyero 2005: 130; Therborn 2006: 517), de sorte que les organisateurs de la manifestation les utilisent pour incarner ou porter leurs revendications. C'est pourquoi le trajet d'une manifestation n'est pas forcément

² Selon Tilly (1983, 1995, 2008), la manifestation est devenue l'un des principaux modes d'action des mouvements sociaux en Grande-Bretagne et en France, à la moitié du 19^{ième} siècle. Cependant, les modes d'action des mouvements sociaux ne se réduisent pas à la manifestation ; ils peuvent également avoir recours à des pétitions, des rassemblements, des concerts, des barricades, des sit-in, des die-in, etc. Inversement, il n'y a pas que les mouvements sociaux qui ont recours à la manifestation. Bien que la majorité des manifestations soient organisées par des organisations de mouvements sociaux, il peut y avoir, de façon ponctuelle, des manifestations organisées par les autorités ou par certains groupes d'intérêt. On peut penser, par exemple, aux manifestations de policiers sans pour autant suggérer qu'il existe un mouvement social policier. De même, les défilés de la Saint-Patrick, en mars, de la Saint-Jean, lors de la fête nationale du Québec, ou de la fierté gaie, en août, ne sont pas des manifestations comme telles mais plutôt des parades festives (et ce, bien que la Saint-Jean soit directement liée au mouvement nationaliste et la fierté gaie liée au mouvement gai).

guidé uniquement par le souci de perturber l'ordre public et d'obtenir une importante couverture médiatique ; il est aussi animé par le désir de pointer du doigt des symboles du pouvoir et/ou de revendiquer la filiation entre des événements antérieurs et des luttes actuelles. Ainsi, il arrive souvent que les cortèges des manifestations se détiennent devant le parlement ou la mairie, le quartier général de la police, le siège social d'entreprises, ou encore qu'ils passent par des lieux où se sont déroulés des événements marquants (un assassinat, un attentat, une répression policière particulièrement féroce, etc.) qui sont en résonance avec les principales revendications de la manifestation.

La manifestation est également un *phénomène collectif*, ce qui suppose une capacité d'organisation et de coordination. Elle peut être convoquée par une organisation, mais aussi par un ensemble d'organisations (une coalition « parapluie »)³. La manifestation a un *caractère temporaire et dynamique*. Temporaire car elle ne dure que quelques heures et suppose que les participants se déplacent d'un lieu à un autre. Dynamique, tout d'abord, car les gens qui y participent ne sont pas forcément les mêmes durant toute la durée de l'événement. Dynamique, ensuite, car d'autres modes d'action s'y greffent et s'y déploient en fonction des lieux devant lesquels passe le cortège et en fonction des interactions qui l'animent et qu'elle génère. La manifestation ne se réduit donc pas au défilé de rue ; elle peut aussi inclure des rassemblements (au début et à la fin de la manifestation, notamment, mais aussi lorsque le cortège se détient devant un lieu symbolique), des sit-in, die-in kiss-in et autres utilisations statiques et théâtrales de l'espace, des blocages ou des barricades, etc. (Fillieule et Tartakowsky 2008: 17). La composition, la morphologie et la pratique de la manifestation ne sont pas fixées ou statiques ; elles évoluent durant l'événement sans qu'il soit possible de prédire avec exactitude leurs caractéristiques et leur enchevêtrement.

Comme beaucoup d'autres phénomènes sociaux, la manifestation n'a pas de frontières clairement identifiables et les participants qui marchent dans le cortège de la manifestation ne sont pas les seuls acteurs de ce que Pierre Favre (1990: 20) appelle le « moment manifestant ». Selon Favre, une des principales autorités en matière d'analyse des manifestations en France, il y a plusieurs acteurs qui sont parties prenantes de l'action lors du moment même de la manifestation. Il y a tout d'abord, bien évidemment, *les manifestants*. Ces derniers ne constituent

³ Un individu peut aussi essayer de convoquer une manifestation en passant par les réseaux sociaux comme Facebook. Cependant, de telles convocations ont beaucoup moins de capacité de mobilisation que celles lancées par des organisations formelles ou informelles.

pas un groupe homogène, tant au niveau des motivations que de l'origine sociale, politique et organisationnelle. De même, il existe souvent une hiérarchie informelle à l'intérieur du cortège, entre figures politiques publiques et représentants d'organisations, personnalités issues des industries culturelles, organisateurs de terrain, militants expérimentés et connus, simples marcheurs et badauds, etc. (Favre 1990: 20-21).

Le moment manifestant inclut aussi ce que Favre (1990: 22) appelle la « *nébuleuse* », à savoir ceux qui marchent au rythme, mais à côté, du cortège. Moitié public-moitié manifestant et se déplaçant généralement sur les trottoirs adjacents au cortège, la nébuleuse est peut-être l'élément le plus flou et hybride du moment manifestant. On y retrouve autant des curieux qui observent la manifestation que des manifestants qui sortent temporairement du cortège pour changer de place, retrouver d'autres personnes ou avoir une vue d'ensemble de l'événement. À la nébuleuse s'ajoute le *public présent* lors de l'événement. Passants, gens attablés aux terrasses des cafés, automobilistes et usagers des transports publics paralysés par le trajet du cortège, résidents aux fenêtres, etc. Ce public peut être indifférent à la manifestation, mais il peut aussi réagir, positivement ou négativement, et ainsi contribuer à sa dynamique. En plus de ce public présent, il faut tenir compte du *public « professionnel »*, c'est-à-dire les journalistes et les observateurs qui établissent un registre de l'événement, soit pour générer ce que Patrick Champagne (1984) a nommé « la manifestation de papier » (la représentation médiatique de la manifestation) et ainsi contribuer à modeler l'opinion publique, soit à des fins de documentation (comme c'est le cas pour les chercheurs et les ONG ou associations qui militent pour la défense des droits et libertés). Finalement, le moment manifestant inclut la *police*, qui est appelée à gérer la manifestation ou à intervenir durant l'événement. Tout comme les manifestants, la police occupe temporairement la rue et la façon dont elle gère le cortège et assure l'ordre public contribue à la dynamique de l'événement.

La manifestation comme performance et fin en soi

La manifestation n'est pas un corps social homogène et stable. Les gens qui y participent sont guidés par une grande diversité de motivations et d'objectifs. Un des principaux objectifs est souvent de peser sur l'opinion publique et de réussir à mettre des questions et des enjeux qui sont ignorés ou négligés sur l'agenda des dirigeants politiques et des élites. D'ailleurs, comme le

remarquent Edwin Amenta et ses collègues (2010: 291) dans un récent survol de la littérature sur les conséquences politiques des mouvements sociaux, c'est souvent à ce stade du processus de formulation des politiques publiques que les manifestations peuvent avoir un effet concret sur le gouvernement et la société.

Pour être prise au sérieux par les médias et les élites ainsi que s'attirer la sympathie du public, la manifestation se doit de faire preuve de *mérite*, d'*unité*, de *nombre* et d'*engagement* (Tilly 2008: 120-122)⁴. Le mérite est lié à la dignité et à la respectabilité des manifestants ; l'unité suppose une forte cohésion illustrée par des symboles, des slogans, des couleurs, des revendications communs (voir aussi Casquete 2006; Fillieule 2012: 241); le nombre renvoie à la capacité de mobilisation des organisateurs ainsi qu'à leur légitimité (par exemple, pour prétendre parler au nom d'un groupe donné, il est préférable que de nombreuses personnes issues de ce groupe se soient déplacées pour la cause); et l'engagement, tel que mesuré, par exemple, par la capacité des manifestants à descendre dans la rue malgré une météo défavorable ou à braver la répression ou encore à faire des sacrifices visibles, suggère un niveau de détermination qui peut être interprété comme un signe de la durée potentielle du conflit. Ces quatre dimensions se renforcent les unes les autres et il peut arriver que la force ou la saillance de l'une d'entre elles vienne compenser la faiblesse d'une autre (Tilly 2008: 122).

Mais la performance de la manifestation ne sert pas uniquement à exprimer et à incarner des revendications. Elle sert également à « faire corps », c'est-à-dire à contribuer à l'émergence d'un acteur collectif doté d'une identité distincte là où il n'y avait au début qu'un agrégat disparate d'individus, d'organisations et d'intérêts particuliers (Casquete 2006: 48; Fillieule 2012: 237, 242). Les groupes sociaux qui sous-tendent la manifestation n'existent comme acteur politique qu'à partir du moment où ils se mettent en scène à travers différents rituels et projettent une illusion d'unité qui peut graduellement, au gré des préparatifs de la manifestation, de sa répétition dans le temps et de l'épreuve partagée de la rue et de la lutte, devenir réalité et même être chargée d'affect (Fillieule 2012: 237, 240-241). Ce corps social émergent tire d'ailleurs une certaine satisfaction de sa propre contemplation. Par exemple, Casquete (2006: 55) explique qu'au Pays Basque, les manifestations de Bilbao empruntent souvent des rues en pente afin que

⁴ Le sociologue Charles Tilly, dont nous nous inspirons ici, parle de « worthiness, unity, numbers, and commitment », ce à quoi il fait référence en utilisant l'acronyme WUNC.

les manifestants situés en haut et en bas de la côte puissent jouir de la vue de la foule, chose que ne permet pas une rue en terrain nivelé⁵.

Cette constitution d'un corps social chargé d'affect implique que la manifestation ne se réduit pas à sa dimension instrumentale. Tout d'abord, exprimer des opinions politiques dans la rue peut être une fin en soi, comme pour réaffirmer en elle-même une liberté fondamentale (Favre 2007: 199). Selon Favre, une telle logique rend « moins impératif l'obtention de résultats immédiats. On a la satisfaction de 'constater qu'on a encore le droit d'aller dans la rue' ». Il illustre son propos en citant un entretien de groupe dans lequel un intervenant explique: « À chaque fois que je vais dans une manif, c'est toujours ça qui m'y retient, c'est plaisant de se dire qu'on est encore dans un pays où l'on peut s'exprimer, où on peut dire ce qu'on ressent, et ça enfin je crois qu'à tout moment il faut le dire » (Sondage Louis-Harris Ihesi/Cevipof [1994], *Enquête qualitative*, cité dans Favre 2007: 200). La manifestation de rue apparaît ainsi, aux yeux des manifestants, aussi fondamentale et aussi légitime que de mettre un bulletin de vote dans une urne. C'est là un argument que l'on a souvent entendu au Québec dans les semaines qui ont suivi le dépôt de la Loi spéciale 78 (devenue Loi 12 ensuite) en mai 2012.

La routinisation des manifestations

Depuis les années 1960, la manifestation de rue a grandement évolué, à un point tel que certains auteurs parlent de l'émergence d'une « société de mouvements sociaux » au sein de laquelle la manifestation serait devenue banale (voir l'ouvrage central de Meyer et Tarrow 1998; ainsi que Soule et Earl 2005; et Dodson 2011). Cela implique que, dans les démocraties libérales, le nombre de manifestants ne cesse d'augmenter, que les manifestations sont de plus en plus pacifiques et acceptées par la population dans son ensemble et que leur rapport à la police s'est normalisé. On parle alors de routinisation et de normalisation des manifestations.

Cette reconnaissance des manifestations passe tout d'abord par le droit. Par exemple, au niveau international, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (adopté en 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies et entré en vigueur en 1976) ainsi que la Convention américaine relative aux droits de l'homme (adoptée en 1969 et entrée en vigueur en 1978) reconnaissent la manifestation en tant que liberté fondamentale. De même, en 1979, la

⁵ Cet effet peut être magnifié si la rue est étroite dans la mesure où le cortège aura l'air plus long.

Commission européenne déclarait que « le droit de réunion pacifique est un droit fondamental dans une société démocratique et (...) l'un des fondements de pareille société. Comme tel, ce droit couvre à la fois les réunions privées et les réunions sur la voie publique » (cité dans Fillieule et Tartakowsky 2008: 45).

La manifestation de rue apparaît ainsi de plus en plus comme un mode d'action non plus transgressif, voire radical, mais plutôt légitime et conventionnel, comme en témoigne son acceptation croissante au sein de la population. Dans une étude comparative de huit pays européens, la manifestation de rue apparaît au second rang (derrière la pétition) des modes d'action protestataires les plus susceptibles d'être employés (Fillieule et Tartakowsky 2008: 49, 168). Bien que la tendance à la progression soit généralisée dans toutes les démocraties libérales, elle est plus marquée dans certains pays. La manifestation est particulièrement populaire en France. D'après une autre étude, tandis qu'en 1988, un Français sur deux se disait prêt à y recourir, en 2002, c'était trois sur quatre (Mayer 2004: 220). La manifestation de rue est d'ailleurs le mode d'action protestataire ou revendicateur dont la progression est la plus forte (voir Tableau 1 ci-dessous).

De même, malgré des variations, la manifestation est de plus en plus acceptée par toutes les catégories de la population, indépendamment de la profession et du statut socio-économique. Ainsi, toujours en France en 2002, si les étudiants sont la catégorie qui acceptent le plus la manifestation (jusqu'à 94% !), cette dernière est aussi acceptée par 83% des cadres supérieurs et 65% des patrons d'entreprises (voir Tableau 2 ci-dessous) (Mayer 2004: 223). La manifestation trouve aussi de plus en plus d'appuis au sein des électeurs de droite (Mayer 2004: 222). Par conséquent, il est clair que celle-ci n'incarne plus *exclusivement* les préférences tactiques d'une minorité d'individus ou d'organisations de gauche. Bien qu'il n'existe pas de données comparables pour le Québec et le Canada, les mêmes tendances y sont à l'œuvre puisqu'il s'agit de tendances lourdes que l'on retrouve dans presque toutes les sociétés industrialisées caractérisées par une démocratie libérale (Scott 2008: 38)⁶.

⁶ Cela va dans le sens d'études qui soulignent l'effet du niveau de développement socio-économique et des institutions sur la participation politique.

Tableau 1: L'approbation croissante des modes d'action protestataires en France (%)

« Voici un certain nombre de moyens que les gens utilisent parfois pour faire connaître leurs opinions ou leurs revendications. Pouvez-vous me dire pour chacun d'eux si vous l'approuveriez ou pas du moins dans certaines circonstances ? »

%	1988	1995	2002	Ecart
Provoquer des dégâts matériels	1	2	2	+ 1
Peindre des slogans sur les murs	6	6	5	0
Refuser de payer les impôts	23	37	32	+ 8
Occuper un bâtiment administratif	28	42	43	+15
Participer à des manifestations de rues	49	62	77	+27
Faire grève	66	74	79	+13
	(3847)	(4078)	(4107)	

Enquêtes CEVIPOF 1988/1995 et Panel électoral français 2002, vague 1. Population métropolitaine inscrite sur les listes électorales.

SOURCE : Mayer (2004: 221).

Tableau 2: Acceptation de la manifestation selon la profession et le statut (%)

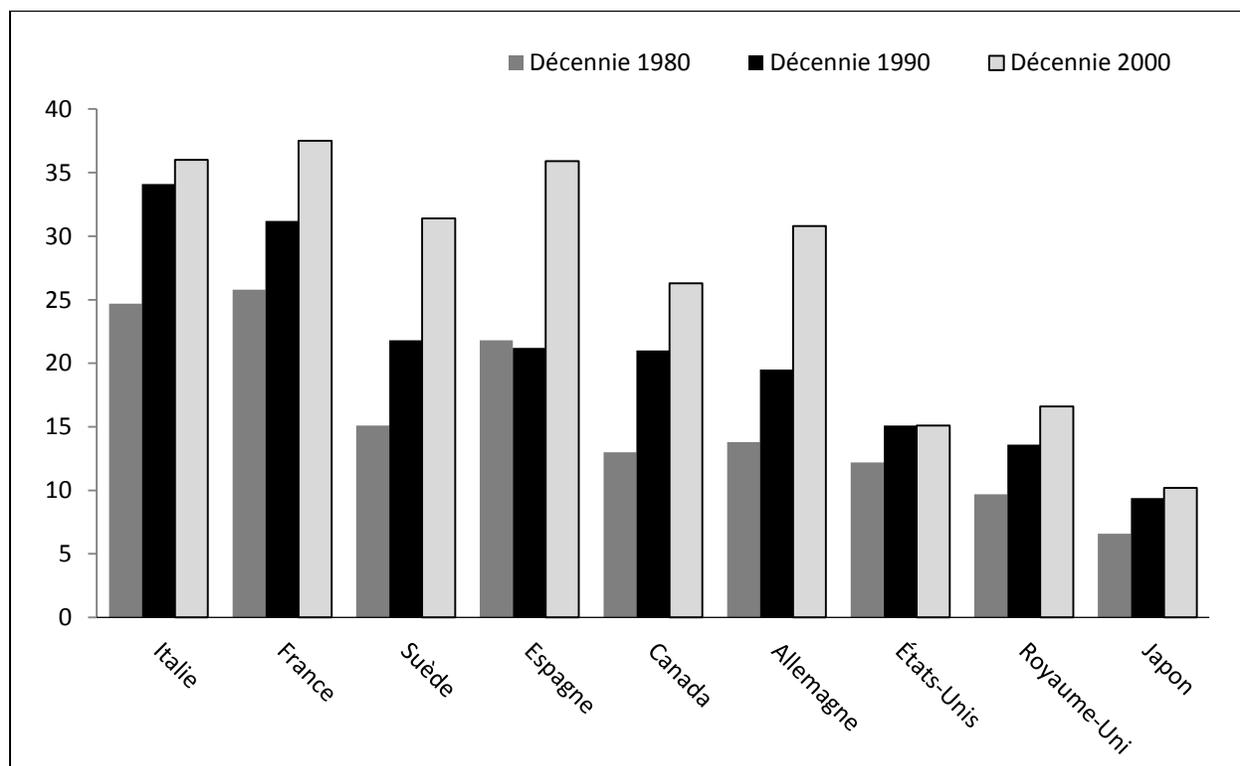
	Agricul.	Patron	Cadre sup	P. interm	Employé	Ouvrier	Chômeur	Etudiant	Privé	Public
1988	43	31	60	57	48	46	52	81	47	56
1995	48	42	75	69	61	59	71	90	62	69
2002	65	65	83	83	74	75	80	94	75	83
	+22	+34	+23	+26	+26	+29	+28	+13	+28	+27

Enquêtes CEVIPOF 1988/1995, Panel électoral français 2002, vague 1. Population métropolitaine inscrite sur les listes électorales.

SOURCE : Mayer (2004: 223).

Cependant, les données citées en exemple ci-dessus sont des sondages qui mesurent *l'opinion* que les gens ont de la manifestation et non pas leur *participation* comme telle. Lorsqu'on se penche sur des données qui mesurent la participation, on remarque non seulement qu'il y a une progression mais aussi que le Canada s'inscrit parfaitement dans la tendance générale des démocraties libérales : tandis que dans les années 1980, 13% des Canadiens disaient avoir déjà participé à une manifestation, dans les années 1990 cette proportion atteignait 21% et dans les années 2000, 26.3% (voir Graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1: Proportion de participation effective à une manifestation (%)



SOURCE : Fillieule et Tartakowsky (2008: 169) et World Value Survey (WVS).

NOTE 1 : Question: « Je vais vous citer un certain nombre de formes d'action politique que les gens peuvent utiliser et je voudrais que vous me disiez si, pour chacune d'entre elles, vous les avez pratiquées, si vous seriez prêts à le faire ou si vous ne le feriez en aucune circonstance ». Résultats cités dans le tableau : pourcentage de personnes ayant effectivement participé à une manifestation autorisée.

NOTE 2 : Pour la décennie 2000, nous avons directement consulté le WVS, qui indique une année centrale (Allemagne [2006], Canada [2006], Espagne [2007], États-Unis [2006], France [2006], Italie [2005], Japon [2005], Suède [2006], Royaume-Uni [2006]). Il est à noter que pour l'Allemagne, la décennie 1980 fait référence à l'Allemagne de l'Ouest.

La routinisation des manifestations transparait ainsi dans le nombre de participants. Alors que le nombre de manifestations fluctue d'une année à l'autre en fonction du contexte socio-politique et institutionnel, le nombre de manifestants, lui, ne cesse d'augmenter. De plus, l'effet discriminant de certaines variables explicatives—comme l'âge et le sexe, par exemple—tend à s'estomper, de sorte que les niveaux de participation à des manifestations tendent à converger (voir les tableaux 3 et 4 ci-dessous). Par contre, le niveau d'éducation continue à être une variable fortement discriminante dans la mesure où les gens jouissant d'un niveau d'éducation plus élevé sont plus susceptibles de participer à des manifestations de rue (voir Tableau 5 ci-dessous, ainsi que Fillieule et Tartakowsky 2008: 59 ; Van Aelst et Walgrave 2001: 467). Cette relative diffusion au niveau sociodémographique (à travers les catégories) suppose un déclin de

« l'exception manifestante » et, par conséquent, la normalisation de la manifestation comme mode d'expression politique.

Tableau 3: Proportion de participation à une manifestation par âge au Canada (%)

15-29 ans	30-49 ans	50 + ans
20.5	28.7	26.8

SOURCE : World Value Survey, 2006.

Tableau 4: Proportion de participation à une manifestation par sexe au Canada (%)

Homme	Femme
29.1	23.6

SOURCE : World Value Survey, 2006.

Tableau 5: Proportion de participation à une manifestation par niveau d'éducation au Canada (%)

Pas d'éducation formelle	Éducation primaire partielle	Éducation primaire complète	Éducation secondaire partielle dans école technique/vocationnelle	Éducation secondaire complète dans école technique/vocationnelle
-	3.6	6.4	19.6	13.4
Éducation secondaire partielle préparatoire à l'université	Éducation secondaire complète préparatoire à l'université	Éducation universitaire mais non-diplômé	Éducation universitaire et diplômé	
24.2	28.2	32.0	44.0	

SOURCE : World Value Survey, 2006.

NOTE : Nous avons traduit et légèrement simplifié la classification du WVS. Les catégories en anglais sont : « No formal education », « Inadequately completed elementary education », « Completed (compulsory) elementary education », « Incomplete secondary school: technical/vocational type/(Compulsory) elementary education and basic vocational qualification », « Complete secondary school: technical/vocational type/Secondary, intermediate vocational qualification », « Incomplete secondary: university-preparatory type/Secondary, intermediate general qualification », « Complete secondary: university-preparatory type/Full secondary, maturity level certificate », « Some university without degree/Higher education - lower-level tertiary certificate », « University with degree/Higher education - upper-level tertiary certificate ».

Ceci dit, il est important de noter que le développement de la manifestation ne se fait pas au dépend des autres modes d'action plus institutionnels. Il ne s'agit pas d'un jeu de somme nulle. Comme le remarquent Fillieule et Tartakowsky (2008: 53-54): « Les données disponibles indiquent (...) avec constance que le recours à la manifestation, plutôt que d'être corrélé à telle ou telle forme de désaffiliation politique et de rejet des formes conventionnelles de la politique, est au contraire étroitement articulé à la participation politique classique comme le fait de voter ou de militer dans un parti ou un syndicat. (...) la participation aux manifestations (...) est corrélée positivement avec une échelle de participation politique conventionnelle ». En d'autres termes, les gens qui participent aux manifestations sont aussi plus susceptibles de participer à la vie publique et politique en général.

2) LES MANIFESTATIONS AU QUEBEC

Au Québec comme ailleurs, la grande majorité des manifestations de rue est organisée par des acteurs cherchant à influencer l'opinion publique et à faire pression sur le gouvernement à partir de l'extérieur de la sphère institutionnelle. Dans le second volet de ce rapport, nous voudrions tout d'abord montrer que l'on retrouve au Québec la même tendance à la normalisation de la manifestation de rue que nous avons esquissée ci-dessus : les manifestations sont de plus en plus grandes et touchent une énorme diversité d'enjeux et de causes. Ensuite, nous nous concentrerons sur les manifestations du 15 mars organisées par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) depuis 1997.

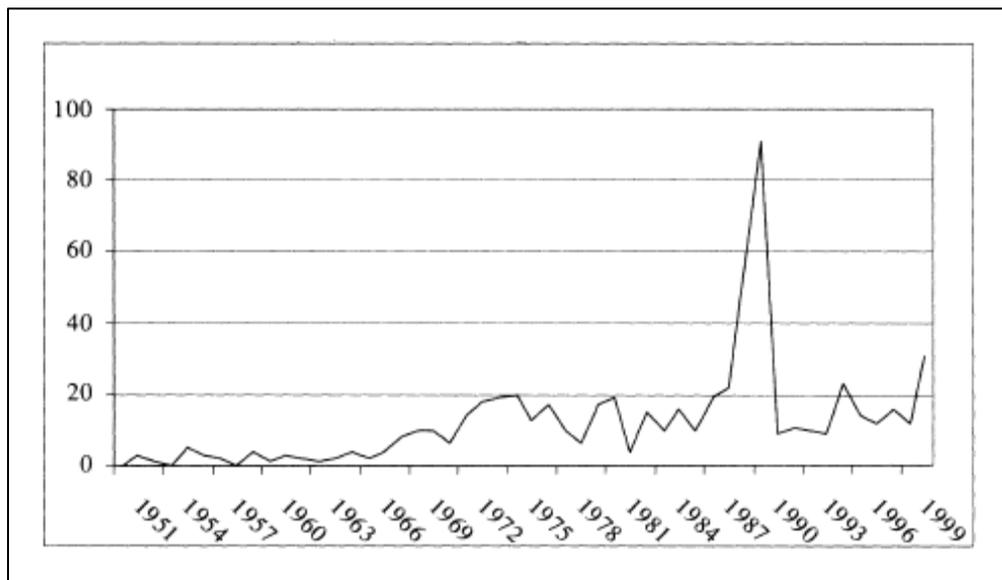
Bref aperçu des manifestations au Québec

Alors que, depuis plusieurs décennies, des équipes de chercheurs recensent les manifestations qui ont lieu aux États-Unis et en Europe de l'ouest, constituant ainsi d'immenses banques de données qui permettent d'identifier les grandes tendances et la dynamique des mobilisations, il n'existe pas d'analyses *quantitatives longitudinales* des manifestations au Québec et au Canada⁷.

⁷ Scott (2008) procède à une analyse quantitative mais elle n'est pas longitudinale et ne recense pas les manifestations, se « contentant » de mesurer la probabilité que les Canadiens participent à des manifestations. Il existe, par contre, beaucoup d'études de cas *qualitatives*. Pour un survol, voir les mobilisations analysées dans Dupuis-Déri (2008), Hammond-Callaghan et Hayday (2008), Smith (2008) et Staggenborg (2012).

À notre connaissance, la seule analyse de la sorte a été menée par Howard Ramos (2006; 2008) et s'est penchée exclusivement sur les manifestations organisées par des groupes amérindiens. Ramos a lui-même souligné cette lacune dans ses recherches, remarquant qu'il menait la première analyse quantitative des manifestations canadiennes qui retraçait toute la seconde moitié du 20^{ème} siècle (Ramos 2006: 217). Ceci dit, on remarquera que Ramos identifie, malgré des fluctuations d'une année à l'autre, une nette tendance à l'augmentation de manifestations amérindiennes (voir Graphique 2). Cette tendance a très certainement été accentuée par la campagne « Idle no more » lancée au Canada et reprise au Québec en 2012-13.

Graphique 2: Protestations organisées par des groupes amérindiens au Canada (nombre d'événements)



SOURCE : Ramos (2006: 223)

Dans la mesure où il n'existe pas d'études quantitatives des manifestations au Québec, nous nous contenterons ici de mentionner et de contraster quelques exemples marquants des 40 dernières années afin d'illustrer la nette augmentation de la taille des manifestations (voir le Tableau 6 ci-dessous pour un récapitulatif). On pense souvent aux années 1960 comme l'âge d'or de la contestation. Or, force est de constater que les manifestations de cette époque font pâle figure par rapport à celles qui secouent le Québec depuis les années 1990 et, surtout, 2000. Comme le remarque le sociologue Jean-Philippe Warren (2008: 12), « la deuxième moitié de la décennie 1960 fut loin de correspondre à un moment de complète effervescence

révolutionnaire ». Les plus grandes manifestations de l'époque mobilisent quelques milliers de personnes tout au plus. Parmi celles qui se démarquent alors, notons : la marche organisée par l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), le 21 octobre 1968, et qui mobilise, dans la foulée d'une vague d'occupations de cégeps et d'universités, entre 5 000 et 10 000 à Montréal (Warren 2008: 135) ; la fameuse opération « McGill français » qui attire, le 28 mars 1969, environ 10 000 personnes (Warren 2008: 199) et qui représente alors « la plus grande manifestation au Québec depuis la Seconde Guerre mondiale » (Warren 2008: 200) ; et la manifestation organisée par les comités d'action de la Ligue d'intégration scolaire (les CALIS) qui regroupe, le 29 octobre 1969, 30 000 personnes dans les rues de Montréal contre le « Bill 63 » (Warren 2008: 210).

Durant les années 1980, la taille des manifestations augmente mais c'est surtout à partir des années 2000 qu'elles deviennent réellement plus imposantes. Le 12 mars 1989, 60 000 personnes marchent à Montréal pour le maintien de la Loi 101⁸. Le 7 février 1993, 45 000 personnes manifestent à Montréal contre la réforme de l'assurance-chômage⁹. Le 21 avril 2001, environ 60 000 personnes dénoncent le Sommet des Amériques à Québec¹⁰. Le 15 février 2003, lors d'une journée mondiale d'action contre l'intervention américaine en Irak, 150 000 personnes manifestent dans le centre-ville de Montréal par une température de -26°C. Le journal *Le Devoir* souligne qu'il s'agit alors de « la plus grosse manifestation de l'histoire du Québec » et que les manifestants ont été bien moindres ailleurs au Canada¹¹. Les opposants à la guerre récidivent massivement les 15 et 22 mars 2003, en mobilisant, respectivement, 250 000 et 200 000 personnes dans les rues de Montréal¹². Nous voilà bien loin des « 'foules monstres' de 2 000 personnes qui scandaient des slogans contre la guerre au Vietnam » (Warren 2008: 254). Le 16 mars 2005, durant ce qui était alors la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec, 100 000 étudiants arpentent les rues de Montréal contre la réforme du programme des prêts et bourses du gouvernement de Jean Charest (Lacoursière 2008: 90). Enfin, lors de la grève étudiante de 2012, la plus longue de l'histoire du Québec à ce jour, il y a eu non seulement

⁸ *La Presse*, 13 mars 1989.

⁹ *Le Devoir*, 8 février 1993.

¹⁰ <http://www.radio-canada.ca/regions/quebec/dossiers/2010/sommetdesameriques/enProfondeur_enChiffre.asp>, consulté le 9 février 2013.

¹¹ « Ils étaient 20 000 à Vancouver, 10 000 à Toronto, 12 000 à Edmonton, 2000 à Ottawa ». *Le Devoir*, 17 février 2003.

¹² Voir le site web du collectif Échec à la guerre: <<http://www.echecalaguerre.org/index.php?id=54>>, consulté le 9 février 2013.

plusieurs centaines de manifestations, de jour comme de nuit, mais plusieurs d'entre elles ont mobilisé entre 200 000 et 300 000 personnes, notamment les 22 mars, 22 avril et 22 mai 2012¹³.

Tableau 6: Les principales manifestations au Québec depuis les années 1960

Date de la manifestation	Nombre de participants	Lieu
21 octobre 1968	5 000-10 000	Montréal
28 mars 1969	10 000	Montréal
29 octobre 1969	30 000	Montréal
12 mars 1989	60 000	Montréal
7 février 1993	45 000	Montréal
21 avril 2001	60 000	Québec
15 février 2003	150 000	Montréal
15 mars 2003	250 000	Montréal
22 mars 2003	200 000	Montréal
16 mars 2005	100 000	Montréal
22 mars 2012	200 000	Montréal
22 avril 2012	250 000-300 000	Montréal
22 mai 2012	250 000	Montréal

SOURCE : *Le Devoir*, *La Presse*, Radio-Canada, Collectif Échec à la guerre et Warren (2008).

Ces données, bien que partielles et non-systématiques, indiquent clairement qu'il y a une nette et constante augmentation du nombre de manifestants dans les rues du Québec, et tout particulièrement dans celles de Montréal où a lieu la grande majorité des manifestations. Ces dernières ne sont plus l'apanage de quelques groupuscules radicaux ou de secteurs marginaux de la population. On peut donc raisonnablement émettre l'hypothèse que, depuis une vingtaine d'années, on assiste à une routinisation et à une normalisation de la manifestation de rue au Québec. D'ailleurs, à cet égard, bien que de tels événements soient très rares, il est intéressant de noter que même la police de Montréal a ponctuellement recours à des manifestations pour faire valoir ses intérêts (malgré le fait qu'elle ne participe pas du tout à un mouvement social). Par

¹³ *Le Devoir*, éditions des 23 mars 2012, 23 avril 2012 et 23 mai 2012.

exemple, le 20 octobre 2010, environ 2 000 policiers ont répondu à l'appel de la Fraternité des policiers et marché dans les rues de Montréal pour demander au maire Tremblay un réinvestissement dans le Service de police de Montréal (SPVM)¹⁴.

Cette routinisation s'accompagne aussi de plusieurs innovations tactiques qui ont contribué à renouveler le genre de la manifestation de rue et ont marqué les modes d'action des mouvements sociaux au Québec. Nous voudrions ici en souligner trois. En 1995, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a organisé la Marche du pain et des roses : le 26 mai, environ 850 femmes ont entamé une marche vers Québec, traversant villes et villages en chemin, pour arriver à destination le 4 juin et être accueillies devant l'Assemblée nationale par une foule de 15 000 personnes¹⁵. Quelques mois plus tard, en août 1995, une délégation de militantes québécoises participe à la 4^{ième} Conférence mondiale sur les femmes, organisée à Pékin par les Nations unies, et propose la tenue d'une marche mondiale des femmes. Cette proposition est adoptée et, le 8 mars 2000, l'une des premières manifestations mondiales est lancée sous la bannière de la Marche mondiale des femmes¹⁶. Cette année-là, des mobilisations organisées par 6 000 organisations non-gouvernementales (ONG) ont eu lieu dans 161 pays du monde, ont recueilli 5 084 546 signatures pour demander des politiques pour mettre fin à la pauvreté et à la violence envers les femmes, et ont culminé par une manifestation, le 17 octobre 2000, devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York¹⁷.

Plus récemment, la vague d'occupations de places publiques, initiée en Tunisie et en Egypte, dans le cadre du « printemps arabe » en janvier 2011, et ensuite reprise en Espagne, en Grèce et en Israël, par les « indignés », entre mai et juillet 2011, touche l'Amérique du nord à l'automne 2011. Wall Street—ou, pour être plus précis, le parc Zuccotti—est ainsi « occupée » du 17 septembre au 15 novembre tandis que le Square Victoria, à Montréal, est occupé du 15 octobre au 25 novembre. À ses débuts, les 15 et 16 octobre, l'occupation du Square Victoria mobilise entre 2 000 et 3 000 personnes qui participent à de grandes assemblées délibératives et décident, par consensus, de lancer des marches spontanées vers différents lieux de la ville pour ensuite revenir à l'occupation. Cette occupation s'inscrit dans une vague mondiale d'occupations

¹⁴ *Le Devoir*, 21 octobre 2010.

¹⁵ Le slogan du pain et des roses est issu d'une grève d'ouvrières menée en 1912 au Massachusetts (donc, « Bread and roses »). Le pain renvoie aux besoins essentiels et les roses à une meilleure qualité de vie.

¹⁶ Notons, néanmoins, qu'il existait déjà des journées d'action mondiale et des dates internationales de mobilisation, dont notamment le 1er mai (fêtes des travailleurs) et le 8 mars (journée internationale de la femme).

¹⁷ Pour un aperçu général de la Marche du pain et des roses et de la Marche mondiale des femmes, voir Asselin (2010) et Dufour (2008).

qui compte, à partir du 15 octobre 2011, plus de mille villes. Malgré des variations locales, toutes ces occupations fonctionnent de façon non-hiérarchique ou horizontale, selon des principes inspirés de la démocratie directe et de l'autogestion, et s'organisent autour de la tenue régulière d'assemblées générales afin de prendre les décisions par consensus. Ces occupations constituent aussi des plateformes de formation et de recrutement pour les organisations de mouvements sociaux ainsi qu'une sorte de base opérationnelle pour lancer différentes actions collectives durant toute la durée de l'occupation. Le mouvement « Occupy », dans lesquelles ces occupations s'inscrivent, est directement influencé par le mouvement altermondialiste de la fin des années 1990 et du début des années 2000 et il a contribué au *momentum* qui a mené à la grève étudiante de 2012 au Québec.

Enfin, autre innovation dans le cadre d'un cycle de mobilisation plus large, le 19 mai 2012, dans le contexte de la grève étudiante et suite à l'adoption du projet de loi spéciale 78, des résidents de Montréal initient des manifestations spontanées de casseroles dans leur quartier. Quelques jours plus tard, le phénomène s'étend : on compte plus de 70 manifestations de casseroles quotidiennes dans différents quartiers de Montréal tandis que les banlieues et d'autres villes commencent à être touchées¹⁸. En effet, par leur dimension festive et locale, les manifestations de casseroles attirent un nouveau bassin de participants, notamment des familles, des adolescents et des aînés ; cela permet au mouvement étudiant d'élargir la base sociale et géographique de la mobilisation et de redéfinir le mouvement comme luttant non seulement contre la hausse des droits de scolarité et le néolibéralisme mais aussi comme un soulèvement (relativement) populaire et spontané contre la loi spéciale 78 et les nouvelles restrictions qu'elle impose en matière d'exercice de la liberté d'expression. Même l'actuelle première ministre du Québec, Pauline Marois, qui était alors chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, est sortie dans les rues pour taper sur sa casserole. Ces manifestations ont ceci de particulier qu'elles ont un caractère *spontané* (l'heure [20h] a été fixée la veille de la première manifestation et ratifiée dans la pratique au quotidien tandis que le lieu varie selon les quartiers et les jours de la semaine), ne sont *organisées par personne* (il n'y a donc pas de responsable à qui les autorités peuvent s'adresser) et ont des *itinéraires non-déclarés qui varient* (certains font du surplace aux intersections des rues, d'autres se déplacent dans leur quartier tandis que d'autres convergent

¹⁸ Les journaux mentionnent notamment Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Jérôme, La Prairie, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Eustache. *La Presse*, 25 mai 2012.

vers les grandes artères et, dans le cas de quelques soirs à Montréal, retrouvent les manifestations nocturnes qui partent du Carré Berri tous les jours vers 21h). Bien qu'elles n'aient duré que quelques semaines, ces manifestations de casseroles ont eu un impact énorme au niveau symbolique et médiatique et ont été reprises dans plusieurs villes du Canada et même du monde, dont Toronto, Vancouver, New York et Paris.

Le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) et les manifestations du 15 mars

À la lumière des éléments exposés ci-dessus, il est clair que les manifestations annuelles du 15 mars, généralement associées au Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), s'insèrent dans une tendance à la routinisation et à la normalisation des manifestations au Québec qui fait que ce mode d'action est non seulement de plus en plus accepté mais aussi pratiqué par la population. Mais avant de nous pencher sur les manifestations du 15 mars comme telles, il convient de présenter COBP et ses objectifs ainsi que le mouvement social auquel il participe.

COBP a été créé en 1995, suite à la façon dont la police de Montréal a géré une manifestation contre Human Life International, un groupe catholique américain opposé au droit à l'avortement et accusé de propos anti-sémites par la Anti-Defamation League¹⁹. Sur son site web, le Collectif se présente comme un groupe autonome composé de victimes et de témoins de brutalité policière et de personnes préoccupées par ces questions. Bien qu'il s'agisse d'une organisation permanente, nous pouvons faire l'hypothèse que le noyau du Collectif fonctionne selon une logique similaire à un groupe d'affinité, c'est-à-dire « une unité militante autonome créée par un groupe de 5 à 20 individus qui partagent une même sensibilité à l'égard des causes à défendre et du type d'actions à privilégier. Le processus de prise de décision y est (...) égalitaire, participatif, délibératif et consensuel » (Dupuis-Déri 2005: 209)²⁰. De telles organisations n'ont souvent pas de membres comme tels mais plutôt des participants réguliers dont le niveau d'investissement varie selon les enjeux et les campagnes. De même, selon cette logique égalitaire

¹⁹ Voir <<http://cobp.resist.ca/qui-sommes-nous>>, consulté le 9 février 2013, ainsi que <http://en.wikipedia.org/wiki/Human_Life_International>.

²⁰ Nous faisons cette hypothèse à partir de notre connaissance des milieux militants montréalais et sur la base de la classification de COBP dans la banque de données du Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC), qui l'étiquette comme un groupe anti-raciste, anti-autoritaire et horizontal. La classification du CRAC est généralement validée par les groupes eux-mêmes. Voir <<http://repertoire.crac-kebec.org/>>, consulté le 9 février 2013. De même, Dupuis-Déri (2006: 61) décrit COBP comme une petite organisation dont plusieurs participants sont « anarchistes ».

et non-hiérarchique, le Collectif n'a ni président ni porte-parole permanent mais uniquement un porte-parole temporaire et soumis à une rotation.

COBP « a pour but non seulement de dénoncer les harcèlements, violences, intimidation, arrestations et abus de pouvoirs policiers et d'informer les gens sur leurs droits face à la police, mais aussi de soutenir les victimes en les aidant par exemple à porter plainte en déontologie et à faire face à des accusations abusives »²¹. À ces fins, COBP ne fait pas qu'appeler à manifester. Comme beaucoup d'autres organisations de mouvements sociaux, il offre toute une série de services directement liés aux enjeux qui mobilisent les gens qui y participent. Il s'agit d'aider les gens qui seraient confrontés à la police dans le cadre d'activités légales à être suffisamment informés pour pouvoir faire usage de leurs droits civiques. Par exemple, le site de COBP explique : comment avoir recours à la déontologie policière en cas d'abus policier²² ; comment contester une contravention reçue dans le cadre d'une manifestation ou dans la rue²³ ; comment contribuer soi-même à la documentation des abus policiers en pratiquant ce qu'on appelle communément le « copwatch »²⁴ ; et comment trouver d'autres informations sur des sujets plus précis ou connexes liés aux enjeux de la brutalité policière en fournissant une liste de liens vers d'autres sites web²⁵. COBP résume une partie de ces conseils pratiques dans une brochure disponible sur son site web et intitulée « Surprise ! On a des droits ?! Bâtir un rapport de force face à la police »²⁶.

Le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) ne constitue pas un mouvement social. Comme nous l'avons expliqué dans le premier volet de ce rapport, un mouvement social ne se réduit jamais à une seule organisation ; il s'agit d'une multitude d'organisations formelles et informelles et de réseaux sociaux qui sont dans un rapport de coopération et de compétition pour définir les enjeux qui les mobilisent et favoriser certaines solutions plutôt que d'autres. COBP est ainsi dans un rapport de coopération et de compétition avec d'autres organisations qui

²¹ <<http://cobp.resist.ca/qui-sommes-nous>>.

²² <<http://cobp.resist.ca/le-recours-la-d-ontologie-polici-re>>, consulté le 9 février 2013.

²³ <<http://cobp.resist.ca/contester-une-contravention-tickets>>, consulté le 9 février 2013.

²⁴ <<http://cobp.resist.ca/category/type-de-document/copwatch>>, consulté le 9 février 2013. Le « copwatch » consiste à observer et, éventuellement, à photographier ou filmer le comportement des policiers lors d'interventions pour documenter les cas d'abus et, ainsi, appuyer les recours en déontologie tout en ayant un effet dissuasif sur les policiers. Lors de telles actions, les militants ne font pas qu'observer au sens strict ; ils essaient aussi de prendre en note le nom des policiers, leur matricule, les numéros d'auto-patrouille et, s'il n'y a pas de prise vidéo, de retranscrire les échanges verbaux afin de reconstituer le plus fidèlement possible la teneur de l'intervention.

²⁵ <<http://cobp.resist.ca/liens>>, consulté le 9 février 2013.

²⁶ <<http://cobp.resist.ca/sites/cobp.resist.ca/files/surpriseweb.pdf>>, consulté le 9 février 2013.

ont des objectifs relativement similaires et œuvrent dans des champs d'activité connexes. On peut penser, par exemple : au *Réseau de la commission populaire* (RCP), qui a été fondé en 2006 et cherche à appuyer les peuples autochtones, les immigrants, les communautés racialisées, les organisations politiques radicales et les syndicats qui sont directement affectés par le discours et les politiques sur la « sécurité nationale » et le « terrorisme »²⁷ ; à la *Coalition contre la répression et les abus policiers* (CRAP), qui a été fondée suite à l'assassinat de Fredy Villanueva à Montréal-Nord le 9 août 2008²⁸ ; ou encore au *Mouvement action justice* (MAJ-Québec), qui vise à « assurer la surveillance civile des institutions judiciaires pour prévenir et dénoncer leurs abus de pouvoirs [et à] [a]ccompagner les victimes dans leurs démarches visant le rétablissement de leurs droits ou la réparation des torts subis »²⁹. De plus, d'autres organisations qui n'ont pas été fondées spécifiquement à ces fins, mobilisent parfois leurs membres et leurs réseaux autour d'enjeux similaires. Par exemple, le 1^{er} juillet 2010, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a appelé à manifester en solidarité avec les personnes arrêtées à Toronto lors des manifestations contre le G20³⁰.

Bien que nommer un mouvement social soit toujours un exercice délicat, nous pensons que, à la lumière des exemples cités ci-dessus, il est possible de parler d'un mouvement contre la répression ou la brutalité policière qui inclut—mais ne se réduit pas à—COBP. Comme la majorité des mouvements sociaux, celui-ci dure dans le temps, cherche à influencer le débat public et l'opinion publique pour faire pression sur l'État et utilise principalement des modes d'action non-conventionnels en marge des institutions pour compenser un manque de ressources dû à une relative exclusion institutionnelle. Pour ce mouvement contre la brutalité policière, comme pour la majorité des mouvements sociaux, la manifestation est à la fois un cri d'indignation et une interpellation publique des responsables politiques.

Cette brève présentation de COBP devrait nous permettre de mieux saisir dans quel esprit les manifestations du 15 mars ont été organisées. La première manifestation du 15 mars a eu lieu en 1997 après que COBP et le collectif Black Flag de Suisse aient lancé la Journée internationale contre la brutalité policière (JICBP) pour réagir au tabassage de deux jeunes de 11 et 12 ans par

²⁷ Voir <<http://www.peoplescommission.org/fr/index.php>>, consulté le 9 février 2013.

²⁸ Voir <<http://www.lacrap.org/>>, consulté le 9 février 2013.

²⁹ Voir <<http://www.maj-quebec.com/>>, consulté le 9 février 2013.

³⁰ <<http://www.ffq.qc.ca/2010/06/manif-contre-la-repression-et-en-solidarite-avec/>>, consulté le 9 février 2013.

la police suisse³¹. Depuis, la manifestation du 15 mars n'a cessé de gagner en popularité (voir Tableau 7 ci-dessous pour un récapitulatif). Le 15 mars 1997, entre 50 et 150 personnes ont répondu à l'appel de COBP à Montréal ; le cortège est allé du Carré Berri au Comité social Centre-Sud (1710 Beaudry). En 1998, il y avait environ 200 personnes au Carré Berri pour souligner la JICBP. En 1999, c'était 300 personnes. En 2000, 400 personnes manifestent de nouveau depuis le Carré Berri, mais cette fois il y a 112 arrestations. En 2001, quelques semaines avant le Sommet de Québec, 250 personnes se réunissent de nouveau au Carré Berri mais, cette fois, il n'y a aucune arrestation. En 2002, 400 personnes marchent à partir du Carré Berri mais cette fois, il y a 371 arrestations ; le 21 mars, COBP, le Comité des sans-emploi et plusieurs associations étudiantes de cégeps et de l'UQAM organisent une conférence de presse conjointe pour dénoncer une des plus grosses arrestations de masse du Canada. En 2003, le COBP s'allie à plusieurs autres organisations militantes et étudiantes pour former la Coalition contre la brutalité policière et la répression³² ; pour la première fois, la manifestation a lieu non pas au centre-ville mais dans le quartier Côte-des-Neiges et environ 300 personnes répondent à l'appel ; il n'y a ni casse ni arrestation. Durant cette même semaine, la Coalition contre la brutalité policière et la répression organise également une série d'ateliers sur le terrorisme d'État, la brutalité policière, la répression des conflits de travail, le contrôle des frontières, etc. En 2004, 500 personnes marchent à partir du métro Papineau puis, en 2005, plusieurs centaines de personnes partent du métro Saint-Laurent. En 2006, 400 manifestants retournent à la tradition du Carré Berri ; il y aura cette fois 33 arrestations. En 2007, le COBP renouvelle l'expérience de 2003 et appelle à manifester dans le quartier Côte-des-Neiges avec, cette fois, l'appui de 28 organisations ; 500 personnes participent à la marche, dont une partie prend ensuite le métro pour continuer la manifestation dans le Quartier latin. En 2008, entre 800 et 1 000 personnes se réunissent au Carré Berri ; 47 sont arrêtées. En 2009, ce sont entre 1 000 et 2 000 personnes qui se retrouvent au métro Mont-Royal pour ensuite descendre la rue Saint-Denis ; pour la première fois lors d'une manifestation du 15 mars, le SPVM utilise des balles de peinture pour « marquer » des individus et les arrêter après la manifestation ; 220 personnes sont arrêtées cette année-là. En 2010, 800

³¹ Toute notre description des manifestations du 15 mars de 1997 à 2011 est basée sur une brochure produite par COBP et intitulée « Bilan de 15 manifs le 15 mars à Montréal ». Disponible en ligne à http://cobp.resist.ca/sites/cobp.resist.ca/files/15x15_mars_brochure.pdf. Consultée le 9 février 2013.

³² Les organisations sont l'Association syndicale étudiante de l'UQAM (ASÉ-UQAM), la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), le Comité pour la libération inconditionnelle des prisonniers politiques (CLIPP), le collectif No One Is Illegal, le Collectif anarchiste Bête noire (NEFAC-Mtl) et le Comité de quartier Sud-Ouest (CQSO).

personnes marchent dans Hochelaga-Maisonneuve à partir du métro Pie-IX. En 2011, 500 personnes se rassemblent à la Place-des-Arts pour ensuite marcher sur les rues Saint-Laurent et Saint-Denis ; 258 personnes sont arrêtées, dont 239 sur à base de l'article 500.1 du Code de la sécurité routière, qui est utilisé pour la première fois contre des manifestants. Finalement, en 2002, en plein envol de la mobilisation étudiante et quelques jours après qu'un étudiant ait perdu un œil lors d'une manifestation devant le siège de Loto-Québec sur la rue Sherbrooke le 7 mars, 2 000 personnes répondent à l'appel de COBP ; il y a 226 arrestations³³.

Lorsqu'on regarde plus de quinze années de manifestations du 15 mars, deux choses sautent aux yeux : le nombre croissant de participants, ce qui suggère que l'événement est devenu une tradition et qu'il s'insère dans la tendance à la routinisation des manifestations de rue dont nous avons parlé plus tôt ; et la persistance des arrestations, surtout depuis 2009 mais avec des pointes élevées en 2000 et 2002. Au-delà des statistiques relatives à la participation et aux arrestations, il convient également de souligner la forte dimension symbolique des manifestations du 15 mars³⁴. Ainsi, en 1998, une quinzaine de manifestants représentant des victimes de la police portent un masque de squelette et un cercueil sur le dos. De même, le trajet de la manifestation est souvent un prétexte au rappel du décès de victimes de la police. Par exemple, en 1999, le cortège passe devant le YMCA de la rue Peel, lieu de la mort de José Carlos García, abattu par la police en 1988, tandis que des manifestants écrivent sur l'asphalte les noms d'une vingtaine d'autres victimes de la police. En 2000, la marche passe devant le lieu du décès de Martin Suazo, sur la rue St-Laurent. En 2001, elle repasse par ce même lieu mais continue aussi jusqu'au Shed Café pour dénoncer le tabassage de Jean-Pierre Lizotte. En 2004, le cortège passe par l'intersection des rues Sanguinet et Ontario pour souligner la mort d'un itinérant, Michel Morin, décédé aux mains de la police en 2002. En 2006, la marche passe de nouveau par les lieux des décès de Lizotte, de Morin et de Suazo. Enfin, lors de presque toutes les manifestations du 15 mars, le cortège passe devant des postes de quartier, voire le quartier général, de la police de Montréal. Bref, les manifestations du 15 mars ne se réduisent pas à la dénonciation de la brutalité policière. Elles incarnent un véritable travail de mémoire.

³³ *Le Devoir*, 16 mars 2012. Le COBP, quant à lui, affirme qu'il y avait 4 000 personnes. Voir <<http://cobp.resist.ca/nouvelles/manifester-est-ill-gal>>, consulté le 9 février 2013.

³⁴ Notre description du trajet des manifestations est basée sur la brochure de COBP, « Bilan de 15 manifs le 15 mars à Montréal ».

Tableau 7: Les manifestations du 15 mars, 1997-2012

Année	Nombre de participants	Point de départ du cortège	Nombre d'arrestations
1997	50-150	Carré Berri	0
1998	200	Carré Berri	1
1999	300	Carré Berri	10
2000	400	Carré Berri	112
2001	250	Carré Berri	0
2002	400	Carré Berri	371
2003	300	Métro Côte-Ste-Catherine	0
2004	500	Métro Papineau	9
2005	Plusieurs centaines	Métro St-Laurent	5
2006	400	Carré Berri	33
2007	500	Métro Snowdon	15-16
2008	800-1 000	Carré Berri	47
2009	1 000-2 000	Métro Mont-Royal	220
2010	800	Métro Pie-IX	x
2011	500	Place-des-Arts	258
2012	2 000	Carré Berri	226
<i>Total</i>			1 307

SOURCE : COBP, « Bilan de 15 manifs le 15 mars à Montréal » (pour 1997-2011) et *Le Devoir* (2012).

NOTE : Pour 2010, nous avons noté « x » arrestations car COBP mentionne « quelques » arrestations sans donner de précisions. Le total des arrestations n'inclut pas l'année 2010 et a compté 15 arrestations pour 2007. En d'autres termes, il s'agit d'un estimé conservateur qui minimise le nombre réel d'arrestations.

3) CONCLUSION

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans ce rapport, la manifestation de rue est un des modes d'action privilégiés—voire *le* mode d'action privilégié—des mouvements sociaux. La perturbation de l'ordre public qu'elle implique est, en effet, une façon de compenser un manque de ressources et/ou une exclusion du processus de formulation des politiques publiques. En ce sens, la manifestation s'est développée et continue à être utilisée principalement par nécessité.

Mais la manifestation n'est pas qu'une tactique déployée dans le cadre d'une stratégie visant à transformer les rapports de force politiques ; elle est aussi un mode d'expression, une façon d'introduire dans l'espace et le débat publics des voix, des préoccupations, des revendications, des solutions, qui sont ignorées, négligées ou marginalisées. La manifestation fait des corps, littéralement, les porteurs d'une conscience et d'un message politiques que les élites préféreraient, souvent, ne pas avoir à entendre et elle utilise la rue, par l'entremise des médias, comme une immense boîte de résonance. En tant que mode d'expression et d'action politique, elle vient concrétiser et consolider, par la pratique, certains droits et libertés qui sont au cœur de la citoyenneté.

La manifestation de rue et, de façon plus générale, les mouvements sociaux jouent donc un rôle fondamental dans la vie politique moderne, et, à fortiori, dans celle des démocraties libérales. En se faisant les porteurs de voix et d'intérêts marginalisés, ils contribuent à leur inclusion dans le débat politique et à leur reconnaissance dans la sphère publique. Ils fomentent ainsi un plus grand pluralisme et participent à l'enrichissement et à l'approfondissement de la démocratie.

Bibliographie

- Amenta, Edwin, Neal Caren, Elizabeth Chiarello, et Yang Su. 2010. "The Political Consequences of Social Movements." *Annual Review of Sociology* 36:287-307.
- Ancelovici, Marcos. 2008. "Social Movements and Protest Politics." Pp. 74-91 in *Developments in French Politics 4*, Alistair Cole, Patrick Le Galès, et Jonah Levy (Éd.). Houndmills, UK: Palgrave Macmillan.
- . 2011. "In Search of Lost Radicalism: The Hot Autumn of 2010 and the Transformation of Labor Contention in France." *French Politics, Culture & Society* 29(3): 121-140.
- Ancelovici, Marcos, et Stéphanie Rousseau. 2009a. "Les mouvements sociaux au-delà de l'État." Numéro spécial de *Sociologie & Sociétés* Vol. 41 (2)."
- . 2009b. "Les mouvements sociaux et la complexité institutionnelle." *Sociologie & Sociétés* 41(2):5-14.
- Asselin, Michèle. 2010. *Une brève histoire de la Marche mondiale des femmes*. Montréal, QC: L'R des centres de femmes du Québec.
- Auyero, Javier. 2005. "L'espace des luttes: Topographie des mobilisations collectives." *Actes de la recherche en sciences sociales* (160):122-32.
- Blee, Kathleen M., et Verta Taylor. 2002. "Semi-Structured Interviewing in Social Movement Research." Pp. 92-117 in *Methods of Social Movement Research*, Bert Klandermans et Suzanne Staggenborg (Éds.). Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Casquete, Jesus. 2006. "The Power of Demonstrations." *Social Movement Studies* 5(1):45-60.
- Champagne, Patrick. 1984. "La manifestation. La production de l'événement politique." *Actes de la recherche en sciences sociales* 52(52-53):19-41.
- Cohen, Jean L. 1985. "Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements." *Social Research* 52(4):663-716.
- Combes, Hélène, Hmed Choukri, Lilian Mathieu, Johanna Siméant, et Isabelle Sommier. 2011. "Observer les mobilisations: Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux." *Politix* 24(93):9-27.
- Dodson, Kyle. 2011. "The Movement Society in Comparative Perspective." *Mobilization* 16(4):475-94.
- Dufour, Pascale. 2008. "Des femmes en marche: vers un féminisme transnational?" Pp. 57-70 in *Québec en mouvements: Idées et pratiques militantes contemporaines*, Francis Dupuis-Déri (Éd.). Montréal, QC: Lux.
- Dupuis-Déri, Francis. 2005. "L'altermondialisme à l'ombre du drapeau noir. L'anarchie en héritage." Pp. 199-231 in *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieule, et Nonna Mayer (Éds.). Paris: Flammarion.
- . 2006. "Broyer du noir: Manifestations et répression policière au Québec." *Les Ateliers de l'éthique* 1(1):58-80.
- (Ed.). 2008. *Québec en mouvements: Idées et pratiques militantes contemporaines*. Montréal, QC: Lux.
- Favre, Pierre. 1990. "Manifester en France aujourd'hui." Pp. 11-65 in *La manifestation*, Pierre Favre (Éd.). Paris: Presses de Sciences Po.

- . 2007. “Les manifestations de rue, entre espace privé et espaces publics.” Pp. 193-213 in *L’atelier du politiste: Théories, actions, représentations*, Pierre Favre, Olivier Fillieule, et Fabien Jobard (Éds.). Paris: La Découverte.
- . 2009. “La manifestation.” Pp. 341-48 in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu (Éds.). Paris: Presses de Sciences Po.
- Fillieule, Olivier. 1997. *Stratégies de la rue*. Paris, France: Presses de Sciences Po.
- . 2012. “The Independent Psychological Effects of Participation in Demonstrations.” *Mobilization* 17(3):235-48.
- Fillieule, Olivier, et Danielle Tartakowsky. 2008. *La manifestation*. Paris, France: Presses de Sciences Po.
- Gould, Roger V. 1991. “Multiple Networks and Mobilization in the Paris Commune, 1871.” *American Sociological Review* 56(6):716-29.
- Hammond-Callaghan, Marie, et Matthew Hayday (Éds.). 2008. *Mobilizations, Protests & Engagements: Canadian Perspectives on Social Movements*. Black Point, NS: Fernwood.
- Klandermans, Bert, et Suzanne Staggenborg (Éds.). 2002. *Methods of Social Movement Research*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Lacoursière, Benoît. 2008. “Le retour à un mouvement étudiant combatif et démocratique.” Pp. 71-95 in *Québec en mouvements: Idées et pratiques militantes contemporaines*, Francis Dupuis-Déri (Éd.). Montréal, QC: Lux.
- Lichterman, Paul. 1998. “What Do Movements Mean? The Value of Participant-Observation.” *Qualitative Sociology* 21(4):401-18.
- Lipsky, Michael. 1968. “Protest as a Political Resource.” *American Political Science Review* 62(4):1144-58.
- Martin, Andrew M. 2010. “Movement Publications as Data: An Assessment of an Underutilized Resource.” *Research in Social Movements, Conflicts and Change* 30:271-99.
- Mayer, Nonna. 2004. “Le temps des manifestations.” *Revue européenne des sciences sociales* XLII(129):219-24.
- Mayer, Nonna, Pierre Favre, et Olivier Fillieule. 1997. “La fin d’une étrange lacune de la sociologie des mobilisations. L’étude par sondage des manifestants : fondements théoriques et solutions techniques.” *Revue française de science politique* 47(1):3-28.
- McAdam, Doug. 1983. “Tactical Innovation and the Pace of Insurgency.” *American Sociological Review* 48(6):735-54.
- McAdam, Doug, et Ronnelle Paulsen. 1993. “Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism.” *American Journal of Sociology* 99(3):640-67.
- Melucci, Alberto. 1985. “The Symbolic Challenge of Contemporary Movements.” *Social Research* 52(4):781-816.
- Meyer, David S., et Sidney Tarrow (Éds.). 1998. *The Social Movement Society: Contentious Politics for a New Century*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.
- Ramos, Howard. 2006. “What Causes Canadian Aboriginal Protest? Examining Resources, Opportunities and Identity, 1951-2000.” *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie* 31(2):211-34.
- . 2008. “Opportunity for Whom?: Political Opportunity and Critical Events in Canadian Aboriginal Mobilization, 1951-2000.” *Social Forces* 87(2):795-823.
- Scott, Nick. 2008. “The Social Dynamics of Canadian Protest Participation.” Pp. 35-61 in *Mobilizations, Protests & Engagements: Canadian Perspectives on Social Movements*, Marie Hammond-Callaghan et Matthew Hayday (Éds.). Black Point, NS: Fernwood.

- Smith, Miriam (Éd.). 2008. *Group Politics and Social Movements in Canada*. Peterborough, ON: Broadview Press.
- Snow, David. 2004. "Social Movements as Challenges to Authority: Resistance to an Emerging Conceptual Hegemony." *Research in Social Movements, Conflicts and Change* 25:3-25.
- Snow, David A., Louis A. Zurcher, et Sheldon Eklund-Olson. 1980. "Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment." *American Sociological Review* 45(5):787-801.
- Soule, Sarah A., et Jennifer Earl. 2005. "A Movement Society Evaluated: Collective Protest in the United States, 1960-1986." *Mobilization* 10(3):345-64.
- Staggenborg, Suzanne. 2012. *Social Movements*. Don Mills, ON: Oxford University Press.
- Tarrow, Sidney. 1998. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Therborn, Göran. 2006. "Why and How Place Matters." Pp. 509-33 in *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, Robert E. Goodin et Charles Tilly (Éd.). New York, NY: Oxford University Press.
- Tilly, Charles. 1978. *From Mobilization to Revolution*. Reading, MA: Addison-Wesley.
- . 1983. "Speaking Your Mind Without Elections, Surveys, or Social Movements." *Public Opinion Quarterly* 47(4):461-78.
- . 1995. "Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834." Pp. 15-42 in *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Mark Traugott (Éd.). Durham, NC: Duke University Press.
- . 2008. *Contentious Performances*. New York, NY: Cambridge University Press.
- . 2010. "Décrire, mesurer et expliquer le conflit." *Revue Internationale de Politique Comparée* 17(2):187-205.
- Tilly, Charles, et Sidney Tarrow. 2008. *Politique(s) du conflit: De la grève à la révolution*. Paris, France: Presses de Sciences Po.
- Touraine, Alain. 1978. *La voix et le regard*. Paris, France: Seuil.
- Van Aelst, Peter, et Stefaan Walgrave. 2001. "Who is that (wo)man in the streets? From the normalisation of protest to the normalisation of the protester." *European Journal of Political Research* 39:461-86.
- Warren, Jean-Philippe. 2008. *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*. Montréal, QC: Boréal.